

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

COMPAGNIE GENDARMERIE

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNEE)

PV N° 1586 / 1987

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)

25 et 27 novembre 1987

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)

Lieu-dit "Le Haut Chemin" commune de MONTFORT SUR MEU (35)

AFFAIRE (NOM DES PARTIES EN CAUSE)

ÉMOINS :

OBJET DE LA PROCÉDURE

-Objet Volant non identifié.

87307041

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE

FLAGRANT DÉLIT

COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

SCELLÉ(S)

INVENTAIRE JOINT

NUMÉRO D'ORDRE

DÉSIGNATION DES PIÈCES

- 1 Procès-verbal d'enquête et de mesures prises.
- 2 Procès-verbal d'audition de (témoin).
- 3 Procès-verbal d'audition de (Témoin).
- 4 Procès-verbal d'audition de (témoin).
- 5 Procès-verbal d'audition de (témoin).
- 6 Procès-verbal d'audition de (témoin).
- 7 Plan de situation.
- 8 Planche photographique de la zone.

LÉGION de GENDARMERIE de BRETAGNE
RENNES - ARRIVÉE

000046 21 JAN. 88

DESTINATION:



SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES

1 M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE à RENNES

1 M. Le Préfet, Commissaire de la République à RENNES.

1 Général Commandant la 2ème Région Aérienne à VELIZY VILLACOUBLAY.

1 AUX ARCHIVES Cdt de Groupement.



VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

LE 20 janvier 1988

ARMÉE DE L'AIR

BORDEREAU D'ENVOI

adressé à - GEPAN
 Centre spatial de Toulouse,
 18 avenue Edouard Belin,
 31055 TOULOUSE CEDEX

REÇU AU GEPAN
 le 06 JAN. 1988

N° /DEF/EMAA/BPRO/CDT

Paris, le 29 DEC. 1987

RC 10

Numéro des pièces	DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
	- Message n° 1304/2 RENS GROUP GEND. du 2 décembre 1987 concernant une observation OVNI le 25 novembre 1987 sur la commune de MONTFORT SUR MEU (35) . .	1	Pour attributions -----
	Total	1	

BT

NON PROTEGE

NMR: 1304/2 RENS

OBJET: APPARITION O.V.N.I.

TXT

-1/- LE 25/11 A 21H30, LE 27/11/87 A 23H30, AU LIEU-DIT LE HAUT CHEMIN ET LIEU

DIT LE HAUT CHEMIN ET LIEU-DIT BEAUMONT, COMMUNE DE MONTFORT SUR MEU 35 - CU WU 77 2 , 30 7.

-2/- VISIBLE DIRECTION OUEST CIEL DECOUVERT, AUCUN BRUIT. OBJET STATIONNAIRE QUELQUES MINUTES, DEPLACEMENT ASSEZ LENT DIRECTION EST-OUEST - FORME BANANE COULEUR ROUGE ORANGE TYPE SOLEIL LEVANT, 50 CM. - AU MOMENT DISPARITION, DEUX FEUX JAUNES EJECTES A CHAQUE EXTREMITE - DUREE PHENOMENE 30 MN -AUCUN CLICHE PHOTO.

-3/- RECHERCHE RENSEIGNEMENTS EFFECTUES. -PHENOMENE OBSERVE PAR 5 PERSONNES DU SECTEUR. -RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS APRES-MIDI DU 1/12/87.

ENQUETE BT

BT

H0002

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

-APPARITION - O.V.N.I -

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **Gendarme.**

~~SUCCESSIFEMENT~~

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE	HEURE
CE JOUR	vingt six novembre mil neuf cent quatre vingt sept à seize heures,

nous recevons un appel téléphonique de la rédaction de Ouest France à RENNES (Ille et Vilaine). Le journaliste nous demande si nous avons été avisé de l'apparition d'un O.V.N.I la veille au soir dans les environs de MONFORT SUR MEU à proximité d'un pylône. Devant notre réponse négative, il nous précise qu'il vient de recevoir un appel téléphonique d'une personne dont l'identité ne nous est pas communiquée et qui a constaté le phénomène.

Nous effectuons immédiatement des recherches dans le secteur indiqué qui demeurent vaines.

Le 28 novembre 1987, Monsieur _____, métreur en menuiserie, demeurant à MONFORT SUR MEU, se présente au bureau de notre brigade. Ce dernier nous précise être à l'origine de l'appel à Ouest France. Il affirme avoir observé un phénomène insolite le mercredi 25 novembre 1987 entre 20 heures 20 et 20 heures 30, de la porte de son pavillon et en direction de l'Ouest.

Nous procédons à l'audition (Cf n° 2).

C'est en fermant ses volets, qu'il a aperçu une lueur jaune vif dans la direction indiquée. Cette lueur a disparu durant une vingtaine de secondes et réapparu à nouveau. Au début de l'observation cette chose était stable et à un certain moment elle s'est déplacée d'avant en arrière sur une trentaine de mètres. Selon _____ cette chose se trouvait à environ un kilomètre de son domicile et au dessus du sol. Il nous déclare avoir aperçu qu'une lueur et que cette dernière ne faisait aucun bruit.

_____ a pris son véhicule afin de se rendre sur les lieux. Arrivé non loin du phénomène et sans pouvoir évaluer la distance, il a aperçu une boule qui était éclairée à la partie inférieure et dont le diamètre faisait environ quatre mètres. Cet O.V.N.I ne faisait aucun bruit et se trouvait à une dizaine de mètres du sol. Il ignore si cette chose a disparu en se déplaçant ou en se volatilissant. Cette apparition s'est produite dans un champ entre les lieux-dits "Beaumont et le Bouillon" à MONFORT SUR MEU (Plan de situation pièce n° 7).

Monsieur _____ nous précise qu'une nouvelle apparition a eu lieu le vendredi 27 novembre 1987 vers 23 heures 30, dans le même secteur. Il nous précise que ce nouveau phénomène aurait été observé par quatre personnes dont Madame _____, demeurant _____ à MONFORT SUR MEU.

Cette dernière est entendue par notre unité le 01 décembre 1987. Elle nous déclare avoir observé le phénomène le 27 novembre 1987 vers 23 heures 30, de la cour de son domicile (Cf n° 3). Elle était accompagnée de son fils _____ (Cf n° 4), de _____, demeurant SAINT GILLES (35) (Cf n° 5) et de J _____, demeurant _____.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	M. Le Préfet, Commissaire de la République à RENNES.	DATE DE CLOTURE LE 14 janvier 1988.	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/> 1	M. Le Procureur de la République à RENNES.		
	<input type="checkbox"/> 1	Général Commandant la Région Aérienne à VELIZY VILLACOUBLAY.		
	<input type="checkbox"/> 4	AUX ARCHIVES - Ministère de la Défense. PAR le Cdt de Groupement.		
			SIGNATURE ET CACHET	

à MONTFORT SUR MEU (CF n° 6). Ce dernier demeure à proximité du lieu-dit "Le Haut Gamin".

Les quatre déclarations concordent sur la forme et la couleur de l'O.V.N.I. Il avait la forme d'une banane, rouge vif. Au début de l'observation, la chose était stable et par la suite elle s'est déplacée lentement vers l'Ouest, direction Sud d'IFFENDIC. Elle n'a pas changé de direction (Plan de situation pièce n° 7).

Madame nous a précisé qu'au moment de disparaître l'objet aurait éjecté une petite lumière blanche ou légèrement jaune à chaque extrémité.

La longueur de la chose varie selon les déclarations entre 50 centimètres et 5 mètres.

Le soir des deux observations le ciel était clair et dégagé.

Nous avons effectué des recherches dans le secteur indiqué par les témoins. Aucune trace suspecte n'a été relevée sur la soi. Nous avons également contacté plusieurs habitants qui demeurent dans la trajectoire indiquée. Personne n'a remarqué un tel phénomène. Les chiens n'ont pas aboyé plus que d'habitude durant ces deux soirées.

Dans la trajectoire se trouve un pylône relais PTT. Ce dernier se situe au lieu-dit "Le Bouillon" soit à proximité du lieu de l'apparition. Ce pylône n'est pas éclairé la nuit. Tous les témoins sont affirmatifs sur le fait que le phénomène n'a pas été confondu avec la lune ou un éventuel engin terrestre ou volant à moteur.

MESURES PRISES

Nous avons pris contact avec la station météorologique de RENNES SAINT JACQUES (Ille et Vilaine). Cet organisme nous a précisé qu'aucun ballon sonde n'avait été lancé dans le créneau indiqué.

Cette station nous confirme que les 25 et 27 novembre 1967, le temps était clair et le ciel bien dégagé en soirée.

Nous avons également pris contact avec le 3ème Groupe Hélicoptère Léger basé à RENNES SAINT JACQUES. Aucun vol d'hélicoptères, de nuit, n'a été effectué les jours précités. Aucun mouvement suspect n'a été constaté par les appareils d'observations.

Nous avons adressé un message à notre Commandant de Compagnie à RENNES (n° 400/PM de 01.12.1967).

Une planche photographique de la scène a été établie. Elle fait l'objet de la pièce n° 8.

CLOTURE

Vu le nombre de témoins et le degré de crédibilité que l'on puisse accorder, il est probable qu'un objet volant non identifié ait été aperçu dans la scène indiquée.

Aucun fait nouveau ne nous a été signalé depuis.

Fait et clos à

, le 14 janvier
1968.

Le Gendarme

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour **trois décembre mil neuf cent quatre vingt sept à dix huit heures,**
nous trouvant au bureau de notre brigade.

nous soussigné(s)

Gendarme

vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

Métzreur en menuiserie.

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M - né le 24 juillet 1957

FILIAATION

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE). PROFESSION

Détail :

"Le mercredi 25 novembre 1987 vers 20 heures 20, je me trouvais à mon domicile. C'est en fermant les volets de la salle de séjour que j'ai constaté un drôle de phénomène. Je suis donc sorti dehors et j'ai vu une lueur vers l'Ouest. Au début, je me suis demandé s'il s'agissait d'un phare de voiture ou de tracteur. C'était une lueur sans faisceau et c'est donc pour cela que ce phénomène m'est paru bizarre. De plus cette chose se trouvait au-dessus du sol. J'ignore à quelle hauteur. Cette lueur avait une forme plus ovale que ronde. Elle était de couleur jaune vif. Je suis rentré à la maison et je suis reparti immédiatement et cette lueur a disparu à mes yeux. Malgré tout j'avais l'impression de la distinguer. Au bout d'une vingtaine de secondes elle a réapparu et toujours de la même couleur. Ce phénomène selon moi se trouvait à environ un kilomètre. A un certain moment, cette chose s'est déplacée d'en avant en arrière. A cette distance, j'avais l'impression qu'elle bougeait d'une trentaine de mètres. Il n'y avait qu'une seule lueur. Il n'y avait aucun bruit. Cette observation a duré 7 à 8 minutes."

"J'ai décidé de prendre mon véhicule pour me rendre sur les lieux. Après le sommet de la côte aperçu à nouveau la lumière. Je me suis dirigé vers elle. Je me suis approché au plus près de ce phénomène. J'avais l'impression que c'était proche. Dans le noir ce n'est pas facile d'évaluer les distances. A cette distance, ça me donnait l'impression d'être une boule éclairée de la partie inférieure. Cette boule était éclairée de l'intérieure. Le diamètre de cette boule était d'environ quatre mètres. Je suis affirmatif, il n'y avait aucun ongla à travailler à cet endroit. De plus cette chose ne faisait aucun bruit. Elle devait se trouver à une dizaine de mètre du sol. Elle est restée stable. Je pourrai vous conduire sur place. Le temps que je regarde devant pour allumer mes phare, elle a disparu. J'ignore si cette chose c'est déplacée rapidement ou si elle a disparu d'un coup. ""
 Le 03.12.1987 à 18 heures 25. Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retoucher.

La personne entendue :

Le 03 décembre 1987 à 18 heures 30, entendons à nouveau
qui nous déclare :

"Cette observation a duré dans l'ensemble un quart d'heure.
C'est la première fois que je voyais un tel phénomène. Je suis
affirmatif, ce n'était pas lune. www"

Le 03.12.1987 à 18 heures 35.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste
et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour **Premier décembre mil neuf cent quatre vingt sept à quatorze heures trente, nous trouvant au lieu-dit "Le Haut Chemin" à MONTFORT SUR MEU.**

nous soussigné(s)

**, Gendarme
Gendarme**

vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉEL'ÉLEMENT SUIVI DU NOM (PROF) **profession**

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMPLÈTE)

F - née le 15.04.1923

ÉTRANGER

PI

LE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

**Demeurant _____ MONTFORT SUR MEU
(Ille et Vilaine), qui nous déclare à 14 heures 35 :**

"Le 27 novembre 1987 vers 23 heures 30, je me trouvais à mon domicile en compagnie de mon fils _____ et de demeurant _____ à SAINT GILIES (Ille et Vilaine). C'est lorsque nous sommes sortis pour accompagner Mr _____ à son véhicule que nous avons constaté les faits suivants :

"En direction du bois de MONTFORT, j'ai aperçu un objet dans le ciel de couleur rouge vif. Il avait la forme d'une banane. J'ignore à quelle distance et à quelle hauteur cet objet se trouvait. Il avait une longueur à ma vue de 50 centimètres. Lorsque j'ai commencé à observer ce phénomène l'objet était stable. Ensuite il s'est déplacé lentement vers IFENDIC. A un moment donné, il me donnait l'impression de descendre et de changer de couleur c'est à dire revenir sur l'orange. Au moment de disparaître j'ai vu deux lumières s'ajacter de chaque côté. Ces lumières étaient de couleur blanche et peut-être légèrement jaune.

"Mr _____ qui demeure _____ à MONTFORT a également observé ce phénomène. *****

"Lorsque j'ai observé cette chose, nous nous trouvions le le pas de ma porte. L'objet en question n'a pas changé de direction et filait vers l'Ouest. Ce soir là le temps était très clair. Il n'y avait aucun nuage et l'on voyait les étoiles. Je suis affirmative ce n'était pas la lune. Il n'y avait qu'un seul objet. C'était la première fois que je voyais une chose de la sorte. Pour moi l'observation a duré trois ou quatre minutes. Lors de l'observation il était entre 23 heures 30 et 23 heures 40. *****

Le 01 décembre 1987 à 14 heures 55.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendueLes enquêteurs :

DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

 PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE **TÉMOIN**
AUTRE CAS

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

PV N° 1586 / 1987

N° PIÈCE N° FEUILLET

4 / 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour ^{date et heure} 12 décembre 1987 à 16 heures ^{nous trouvant à (lieu)} 30, nous trouvons au bureau de notre brigade.

Nous soussigné(s)

Gendarme

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les observations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

A PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOM(S), COGNOM(S), TRONC(S), N° DES CARTE(S) DE IDENTIFICATION EN LIEU, CHERCHÉ(S), DATE(S) DE DÉPART(S) EN LIEU (SI APPLICABLE)

ouvrier agricole au chômage.

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M - né le 20 juin 1960

PROCES-VERBAUX (LIBRE ET VARIÉS, QUEL QU'EN SOIT LE LIEU D'ÉMISSION, EN LIEU DE BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TEL. (SI APPLICABLE)

MONFORT SUR MEU (Illa et

Vilaine), qui nous déclare à 16 heures 35 :

"Le vendredi 27 novembre 1987 vers 23 heures 30, je me trouvais à l'intérieur de mon domicile. Je suis sorti en compagnie de mon collègue de St GILLES soit Mr ^{_____} en direction du lieu-dit "La Chevauchais", j'ai aperçu un phénomène bizarre dans le ciel. Pour moi, il s'agissait d'un objet dont la forme était un croissant, rouge vif. Je ne peux déterminer à quelle hauteur il se trouvait du sol ni à quelle distance. Pour moi, il me donnait l'impression d'avoir une longueur de 50 à 60 centimètres. Il était stable pendant une trentaine de secondes puis il s'est déplacé lentement en direction d'IFFENDIC et ceci en ligne droite. L'observation a duré environ cinq minutes. C'est la première que je voyais un phénomène identique. Ce soir là, le ciel était bien dégagé et l'on voyait les étoiles. Au moment de disparaître ~~est~~ je le voyais toujours rouge. Au moment de la disparition, je n'ai rien remarqué de particulier. Je n'ai perçu aucun bruit. Il n'y avait aucune confusion à faire avec la lune. Depuis ce soir-là, je rien vu. *****"

Le 12 décembre 1987 à 16 heures 50.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour **03.12.1987 à 10 heures 25**, nous trouvant au bureau de notre
brigade.

nous soussigné(s) **, Gendarme**

vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

Marfcher.

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT, DÉPARTEMENT)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M - né le 24.07.1961

FILIATION

← DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

SAINT

GILLES (Ille et Vilaine), qui nous déclare à 10 heures 30 :

"Le vendredi 27 novembre 1987 vers 22 heures 00, je suis
arrivé au domicile de

**MONTFORT. En arrivant, je n'ai rien remarqué
de particulier.**"

"C'est à 23 heures 30, au moment de repartir, que j'ai
constaté le phénomène suivant :

"En direction du pylône et au-dessus des arbres, j'ai aperçu
une chose qui ressemblait à une demie lune. Cette chose était
de couleur orange, rouge. Je pense que cet objet se trouvait
à environ deux kilomètres à hauteur des arbres. A ma vue cette
chose mesurait 4 à 5 mètres. Lors de mon observation la chose
ne se déplaçait pas et j'avais l'impression qu'elle oscillait
de haut en bas. Je n'ai perçu aucun bruit. Jen'ai pas vu ce
phénomène changer de couleur. Avant sa disparition, j'ai pris
mon véhicule afin de me rendre sur les lieux mais cette chose
a disparu au cours de mon trajet. Pour moi/l'observation a duré
dix minutes à un quart d'heure environ. Durant le temps de mon
observation ce phénomène n'a pas bougé ni changé de direction.
Je suis affirmatif, ce n'était pas la lune. C'est la première
fois que je vois ce genre de phénomène. Il n'y avait que
l'intensité lumineuse qui changeait. Il y a des moments où
cette chose était très éclairée et à d'autres moments très clai.

Le 03 décembre 1987 à 10 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste
et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

~~Signature~~

1 mot ajouté
légèrement



DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

TEMOIN

N° PIÈCE

N° FEUILLET

6

1

PROCÈS-VERBAL (N° ANNEE)

PV N° 1586 / 1987

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour **deux décembre mil neuf cent quatre vingt sept à dix sept heures cinquante,**
nous trouvant au bureau de notre brigade.

nous soussigné(s)

Gendarme,

vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

Magon.

SEXES, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M - né le 17 septembre 1950

FILIAISON

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RELEVÉS

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (RUE, LOCALITÉ, DÉPARTEMENT, CODE POSTAL ET CANTON DISTRICTS, ÉVENTUELLEMENT N° DE RÉSIDENCE, PROFESSION)

Demeurant **MONTFORT SUR MEU (Ille et**
Vilaine), qui nous déclare à 17 heures 55 :

"Le vendredi 27 novembre 1987 vers 23 heures 30, je me trouvais au
domicile de Madame " à MONTFORT.
Sa maison se trouve à environ 200 mètres de la mienne. Je suis arrivé chez
elle vers 20 heures 30. nnnnnn

"C'est donc à 23 heures 30, en sortant de la maison de Madame
que j'ai vu quelque chose dans le ciel en direction du pylône. A ce moment-là
je suis sorti seul. Au dessus des arbres qui se trouvent à proximité du
pylône, j'ai aperçu un objet dont la forme était une banane de couleur
rouge vif. Lors de mon observation, il se trouvait à environ un mètre au
dessus des arbres et sa longueur était de 1, 30 environ. A ce moment-là il
était stable et n'émettait aucun bruit. Je suis affirmatif ce n'était pas
la lune ni un hélicoptère ou un avion. Je suis rentré à nouveau chez Madame

sans rien dire car cela me semblait anodin. Je suis sorti à nouveau
un quart d'heure plus tard et j'ai constaté toujours le même phénomène.
L'objet était plus bas et derrière la ligne d'arbres mais toujours dans
la même direction. Les autres personnes sont sorties avec moi. Elles ont
constaté la même chose. L'objet était toujours stable mais se déplaçait
légèrement de la droite vers la gauche. Cinq ou dix minutes plus tard, il
s'est déplacé lentement en direction d'IFFENDIC, en ligne droite. Plus il
s'éloignait et plus j'avais l'impression qu'il descendait vers le sol.
En s'éloignant sa couleur changeait. Elle revenait sur le blanc - jaune.
Ce soir-là le temps était clair. C'est la première fois que je constate un
tel phénomène. Je n'avais pas vu vendredi soir malgré que j'étais en soirée.
Je n'ai rien remarqué de particulier lorsque ce phénomène a disparu. nnnnnn

Ce phénomène a été constaté sur le pas de la porte de Madame : nnnnnn

"Depuis vendredi soir, j'ai fait attention mais ce phénomène ne s'est pas
renouvelé. nnnnnn

Le 02.12.1987 à 18 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus. j'y persiste et n'ai
rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE

Apparition OVNI.

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE DE
LA ZONE INDIQUEE PAR
LES TEMOINS.



PLAN DE SITUATION

V N° 1586 du 01.12.1987.

feuille n° 7

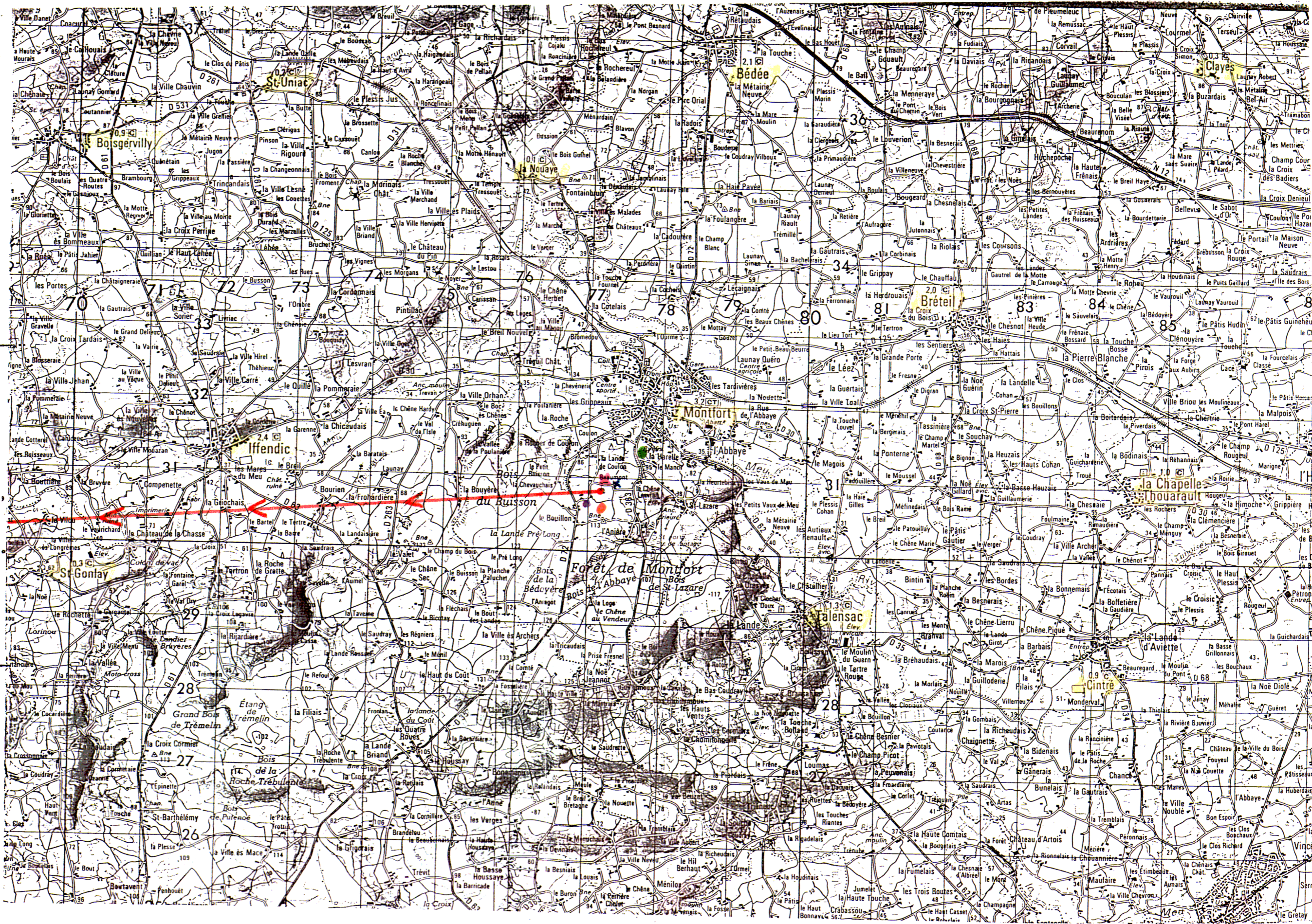
PARTITION OVNI.

140507



LEGENDE

- : Habitation de
- X : Habitation de Mme
- X : Habitation de
- : Lieu de la première apparition le 25.11.87.
- ← : Lieu de la seconde apparition le 27.11.87 et direction prise par le phénomène.
- : Pylône relais PTT



NUMÉRO
D'ORDRE

DÉSIGNATION DES PIÈCES

DESTINATAIRES

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

2

Mr le Ministre de la Défense, Direction Générale de la Gendarmerie
Nationale, Bureau emploi-renseignement, Section renseignements à PARIS.